

Printemps Été Automne 2024

SUR LES PAS DES HUGUENOTS De Die au Percy

**Formule « Liberté » - Randonnée itinérante
5 jours / 4 nuits**



Sur cette portion du **Sentier des Huguenots**, l'itinéraire se déroule en grande partie dans le Diois, un massif méconnu qui jouit à la fois de la rigueur du climat des Haut-Plateaux du Vercors et d'une douceur presque provençale. On y découvre une douceur de vivre, des **villages médiévaux** et d'autres presque oubliés par le temps suspendu. C'est aussi l'occasion de belles rencontres, au détour d'un chemin, avec un chevrier, un viticulteur. En franchissant le Col de Menée, le paysage s'ouvre en grand sur le **Trièves** et ses paisibles villages se découpant sur les **sommets du Dévoluy**. La sensation d'être sur un chemin d'histoire va crescendo !

!

LES PLUS

- un itinéraire d'un haut intérêt culturel et historique
- la visite de Die et autres villages médiévaux
- une nuit dans l'exceptionnelle Abbaye de Valcroissant
- un circuit en liberté sur des sentiers faciles et bien balisés

PROGRAMME

Jour 01 : Arrivée à Die (400 m).

Arrivée et première découverte. Installation et nuit à l'hôtel.

Jour 02 : Die (400 m) – Abbaye de Valcroissant (700 m)

Découverte de la cave coopérative de la Clairette de Die et des vestiges de l'ancienne ville romaine. Marché très réputé les mercredi et samedi matin...

Par une variante du G.R. 95 qui franchit la Montagne de Bret, on rejoint l'Abbaye Cistercienne de Valcroissant dont une partie est aménagée en gîte. Visite possible par Mme Légaut.

Une variante par les balcons du Glandasse permet éventuellement de rallonger l'étape.

Nuit au gîte de l'Abbaye

3 à 5 h de marche Dénivelée : + 550 m ; - 300 m.

Jour 03 : Abbaye de Valcroissant - Châtillon-en-Diois (600 m)

Cap vers Châtillon par le Col de l'Abbaye et le Col des Caux. Découverte des vignobles chatillonnais et du vieux village médiéval : il fait bon flâner dans les ruelles ombragées.

Vous pouvez aussi fureter le long du parcours botanique de plantes grimpantes ou explorer la forêt «Jean Giono».

Nuit en gîte d'étape, hôtel ou chambres d'hôtes

5 h de marche Dénivelée : + 650 m ; - 750 m.

Jour 04 : Châtillon-en-Diois - Les Nonnières (850 m)

On contourne l'extrémité sud de la Montagne de Glandasse par le col Gorodel.

Une descente en lacets dans la forêt dégingole jusqu'au charmant village de Menée puis par une montée plus douce, entre pins et lavandes, on gagne le hameau de Bénévisse, en balcon sur la vallée.

Dernière descente pour rejoindre le hameau des Nonnières, ultime village du Haut-Diois sur la route du Col de Menée qui conduit à Grenoble.

Nuit au à l'hôtel.

5 h de marche Dénivelée : + 1150 m ; - 400 m.

Jour 05 : Les Nonnières - Col de Menée (1450 m) – Le Monestier du Percy (776 m)

Passage à la ferme du Désert et au « Col de Minuit » sous les contreforts du Mont-Barral. Après le col de Menée, vous basculez sur la Ferme d'Esparron et entrez bientôt dans le Trièves, un autre pays : le paysage s'ouvre sur l'Obiou et les sommets des Ecrins se profilent au loin. Vous descendez l'étage des forêts pour rejoindre celui des cultures et des premiers villages dont la silhouette se découpe élégamment devant les montagnes.

6 h 30 de marche. Dénivelée : + 750 m ; - 830 m

Fin du séjour au Percy ou en gare de Clelles en fin d'après-midi.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le premier jour à Die

Accès train : Gare S.N.C.F de Die sur la ligne Paris-Briançon (train de nuit direct de Paris au départ de la gare d'Austerlitz). En journée : correspondances depuis les gares de Valence-ville ou Valence-TGV par train ou bus. Horaires à vérifier sur sncf-connect.com

Accès voiture : De Grenoble : direction Sisteron par la RN75 puis à Clelles direction Col de Menée. Châtillon en Diois / Pont de Quart / Die

De Valence ou Montélimar : Crest / Saillans / Die par la RD93

Possibilité de laisser votre véhicule sur le parking de la gare SNCF (gratuit, non surveillé).

Plus d'information sur www.viamichelin.fr

DISPERSION

Fin du séjour au Monestier du Percy ou en gare de Clelles en fin d'après-midi.

Nuits supplémentaires : vous arrivez la veille ou vous souhaitez prolonger votre séjour :

Le premier hébergement est l'hôtel Le Carnot (face à la gare SNCF) : 04 75 22 05 91

Office de tourisme de Die et du Diois : 04 75 22 03 03. <https://www.diois-tourisme.com/>

FORMALITES

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.

- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit l'assurance que nous proposons) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).

Attention ! A la différence de la France, les secours coûtent très chers en Suisse. Vérifiez que vous possédez une **garantie frais de recherche et secours** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et de certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

- Carte vitale.

- La "**Carte européenne d'assurance maladie**".

Cette carte atteste de vos droits à l'assurance maladie et vous permettra, lors d'un séjour temporaire en Europe, de bénéficier de la prise en charge des soins médicalement nécessaires, quel que soit le motif

de votre déplacement (week-end, vacances, études, stages, détachement professionnel) et sous réserve de respecter les formalités en vigueur dans le pays de séjour.

La carte européenne d'assurance maladie est une carte individuelle et nominative. Chaque personne de la famille doit avoir sa propre carte, y compris les enfants de moins de 16 ans.

Elle est valable un an et elle est gratuite.

La carte européenne d'assurance maladie n'est pas délivrée de façon automatique : pour l'obtenir, adressez-vous à votre caisse d'Assurance Maladie au moins trois semaines avant votre départ, compte tenu du délai de réalisation de la carte et de son acheminement par la poste.

Vous pouvez l'utiliser dans l'ensemble des Etats membres de l'Union Européenne ainsi qu'en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse.

NIVEAU

Niveau 3 sur une échelle de 5.

Marcheurs sportifs.

Randonnée sur des pistes forestières ou de bons sentiers.

6H30 maximum par jour

HEBERGEMENT

3 nuits en hôtels

1 nuit en gîte à Valcroissant (chambres non garanties)

Les repas

Petits déjeuners et repas du soir servis dans les hébergements

Les pique-nique de midi ne sont pas prévus dans la formule de base, mais peuvent être demandés en supplément (50 euros par personne à l'inscription) ou demandés directement auprès de vos hébergeurs lorsque vous arrivez.

TRANSFERTS INTERNES

-

TOPO GUIDE

Pour vous orienter sur le terrain, nous vous fournissons des cartes IGN TOP25 surlignées, ainsi qu'un road-book. Ce dernier vous permet de rallier vos hébergements en toute autonomie et vous fournit une foule d'informations sur les lieux traversés.

PORTAGE DES BAGAGES

Vous ne portez que vos affaires de la journée dans un petit sac à dos. Les bagages sont transportés jusqu'à votre hébergement du soir par véhicule.

GROUPE

A partir de 2 personnes

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

L'ensemble de vos affaires est réparti entre un sac à dos porté pendant la marche et un sac de voyage avec cadenas transporté par nos soins.

- Des sous-vêtements respirants
- Une veste en polaire
- Une veste imperméable et respirante
- Des pantalons de trek
- Un bonnet
- Une casquette ou un chapeau
- Des lunettes de soleil
- Une paire de gant
- Une cape de pluie
- Une gourde (ou poche à eau, pipette)

Chaussures et matériel technique

- Des chaussures imperméables à tige montante et semelle offrant une bonne adhérence
- Une lampe frontale
- Des bâtons de marche (facultatifs)

Couchage

- Un drap-sac pour la nuit à Valcroissant

Pharmacie

-Une petite pharmacie individuelle à valider avec votre médecin : crème solaire, bande adhésive et double peau, antidiarrhéique, antalgique, collyre, médicament contre la toux, pince à épiler, tire tique, médicaments personnels

Bagages

- Un sac à dos d'une contenance de 30 à 40 litres, pour vos affaires de la journée
- Un sac de voyage souple (maximum 20 kg)

Divers

- Des vêtements de rechange ainsi que des chaussures légères pour l'étape
- Une paire de lacets de rechange, une aiguille et du fil
- Une trousse de toilette et une serviette de bain, un maillot de bain
- Du papier toilette
- Un petit « tupperware » et des couverts (pour le transport des pique-nique), un couteau de poche
- Quelques sachets plastiques pour protéger vos affaires
- Une pochette antivols à garder sur soi pour papiers d'identité, argent, attestations d'assurance

DATES ET PRIX

Départ tous les jours entre le 1^{er} avril et le 30 novembre 2024

Base 2 : **525 €**

Base 3 et 4 personnes : **495 €**

Base 5 personnes et plus : **465 €**

Sans transport de bagages : **430 €/personne**

Supplément chambre individuelle (selon disponibilité) : 80 € (valable pour 3 nuits – indisponible à Valcroissant)

Option :

- pique-nique : 55 € par personne (à demander à l'inscription)
- transfert retour jusqu'à Die : 35 € par personne

LE PRIX COMPREND

- Les hébergements en demi-pension en hôtels et chambres d'hôtes sur la base chambres doubles (non garanti à Valcroissant)
- Le transfert des bagages de chaque hébergement au suivant (limités à 20 kg)
- Le topo guide du GR965 intégré au road book

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les pique-niques de midi
- Les boissons et dépenses personnelles
- Le supplément pour 3 nuits (sauf à Valcroissant)
- Les visites éventuelles de sites et musées
- le transfert retour jusqu'à Die (supplément de 35€/ personne pour 2 personnes mini). A demander à l'inscription
- Les assurances éventuelles annulation et interruption de voyage.
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

La Cartographie

IGN 1 / 25.000ème n° 3038 SB Montélimar

IGN 1 / 25.000ème n° 3138 OT Dieulefit

IGN 1 / 25.000ème n° 3137 OT Die-Crest

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**

- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures. Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex